

DÉPARTEMENT DE LETTRES ET COMMUNICATION SOCIALE

POLITIQUE SUR LES BUDGETS DES COURS EN LIGNE

Chaque professeur doit pouvoir disposer de la plus grande liberté d'action et d'initiative possible, c'est-à-dire que l'action de chacun ne doit pas être entravée par trop de règles, du moment où les sommes attribuées viennent soutenir des projets qui sont menés à bien et qui viennent servir à dynamiser les *activités de diffusion de la recherche* au sein du département. Sur cette base, cette ventilation doit s'opérer en toute transparence et selon des règles simples et clairement établies.

LES RÈGLES

Bourses. Un peu moins du tiers du budget (6 000 \$, à raison de 3 000 \$ par section) est alloué au versement de bourses d'accueil aux études supérieures; chaque section aura à définir les règles d'attribution de ces bourses selon ses priorités.

Appel à projets. 15 000 \$ seront alloués aux projets scientifiques des professeurs.

Chaque professeur peut solliciter un soutien pour un seul projet.

Les professeurs en sabbatique y sont admissibles pour un seul projet.

Chaque demande doit correspondre à l'une des cotes suivantes :

La **cote 1** correspond aux projets suivants :

- Organisation d'une journée d'étude (au moins six conférenciers)
- Organisation d'un colloque national
- Activités de transfert (collège, musée, théâtre, etc.)
- Soutien à la publication d'un collectif ou d'un numéro de revue

La **cote 2** correspond aux projets suivants :

- Organisation d'un colloque international
- Organisation d'une école d'été
- Soutien à la publication d'une monographie

La **cote 3** correspond aux projets suivants :

- Organisation d'un congrès international (50 participants et plus)
- Implantation d'une infrastructure de recherche majeure (création d'une base de données dans le cadre d'un projet interuniversitaire, etc.).

Sur cette base, le calcul des sommes octroyées à chaque projet se fera de la manière suivante : le montant global disponible sera divisé par la somme des cotes attribuées à chaque projet.

EXEMPLE 1. Nous avons 15 000 \$ à dépenser

Un projet coté 3; deux projets cotés 2 et huit projets cotés 1

TOTAL des cotes accordées aux 11 projets : $3 + 4 + 8 = 15$

15 000 \$ divisé par 15 = 1 000 \$ par cote

Résultat : le projet avec une cote 3 obtient 3 000 \$, chacun des deux projets avec une cote 2 obtient 2 000 \$ et chacun des deux projets avec une cote 1 obtient 1 000 \$.

EXEMPLE 2. Nous avons 21 000 \$ à dépenser

Un projet coté 3; deux projets cotés 2 et huit projets cotés 1

TOTAL des cotes accordées aux 11 projets : $3 + 4 + 8 = 15$

21 000 \$ divisé par 15 = 1 400 \$ par cote

Résultat : chacun des deux projets avec une cote 3 obtient 4 200 \$; chacun des trois projets avec une cote 2 obtient 2 800 \$ et chacun des deux projets avec une cote 1 obtient 1 400 \$.

Processus d'attribution

1. Chaque professeur doit remplir une fiche par projet, afin que ce dernier soit coté. Voir le modèle de fiche proposé ci-dessous;
2. La fiche doit être remplie et envoyée à Suzanne Mailly au plus tard le 16 mars 2020;
3. Suzanne Mailly compile les fiches reçues en tenant compte de la pondération de chaque projet et soumet à l'approbation du comité exécutif une répartition budgétaire, que celui-ci doit entériner avant de le communiquer à l'Assemblée départementale;
4. L'obtention du financement est conditionnelle à la production d'un rapport d'activités déposé le plus tôt possible après la tenue de l'événement ou la parution de l'ouvrage et au plus tard le 1^{er} avril 2021. Voir le modèle de rapport proposé ci-dessous.
5. Si des sommes attribuées ne sont pas dépensées avant le 1^{er} avril 2021, celles-ci seront offertes en bourses, selon les règles énoncées (50 % à la section lettres et 50 % à la section communication sociale).

FICHE DE PROPOSITION DE PROJET

À RETOURNER À SUZANNE MAILLY AU PLUS TARD LE 16 MARS 2020

IDENTIFICATION DES CHERCHEURS ET PARTENAIRE(S)	IDENTIFICATION DU PROJET
Chercheur principal	Titre :
Autre(s) partenaire(s)	Type (colloque, publication, etc.)
Brève description (quelques lignes)	
Date prévue de l'événement ou de la publication :	
Cote proposée (1, 2 ou 3*)	

RAPPORT D'ACTIVITÉ

À RETOURNER À SUZANNE MAILLY AU PLUS TARD LE 1^{ER} AVRIL 2021

IDENTIFICATION DES CHERCHEURS ET PARTENAIRE(S)	IDENTIFICATION DU PROJET
Chercheur responsable :	Titre :
Collaborations et/ou partenariats :	Date(s) de réalisation :
Retombées de l'activité : références complètes	
Types de retombées	

→ Joindre les éventuels documents (affiche, programme, etc.)